

BREUILPONT  
Nehiz

MINISTÈRE  
DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ARCHITECTURE.

MONUMENTS HISTORIQUES.

BUREAU DE LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE  
Fonctions et Attributions

# Arrêté.

*voir fiche T.C.*

Le Ministre de l'Éducation nationale,

*Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments  
historiques, et le décret du 18 mars 1924 déterminant  
les conditions d'application de ladite loi;*

*Vu l'avis du ~~Comité des monuments  
historiques~~ Comité des fouilles archéologiques  
en date du 16 Mai 1950,*

*Vu l'acceptation au classement, donnée sur la fiche de recen-  
sement du 28 Octobre 1949*

[REDACTED]

Arrête :

*Article premier.*

*Le menhir, dit "La Pierre Frite", sis dans le parc du châtea  
de Lorey, parcelle N°78I, section E du cadastre de la com-  
mune de Breuilpont (Eure)*

*est classé parmi les monuments historiques.*

216-J. 1961-44. [24305]

Art. 2.

Le présent arrêté sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Art. 3.

Il sera notifié au Préfet du département d.....  
l'Eure.....  
et au Maire de la commune d.....e Breuilpont.....et au.....  
propriétaire.....  
..... qui  
seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son  
exécution.

Paris, le 26<sup>e</sup> JUIN 1950 1950  
194

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION  
Le Conseiller Technique

Henri LEGRAND

Département :  
EURE

Commune :  
BREUILPONT

Section : AH  
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 20/08/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
EVREUX  
Hôtel des impôts 11 rue Georges  
POLITZER 27021  
27021 EVREUX  
tél. 02-32-23-31-32 - fax 02-32-23-31-40  
cdif.evreux@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

